

# Ville de Tonnerre

## Conseil Municipal du 12 mars 2010 - Budgets 2010

### Construire un budget en période de crise économique n'est pas simple

- C'est un fait incontournable, Tonnerre a perdu, entre 1999 et 2006, environ 400 habitants. Il faut donc tenir compte des réalités démographiques et du fait que l'Etat aligne ses dotations sur la population issue du dernier recensement homologué, anticipant même les évolutions. Ainsi, s'agissant de la population de référence prise en compte pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement, cette dernière s'élevait, en 1999 à 6 275, en 2009 à 5 579 et en 2010 à 5 509.
- Le budget de la ville devra supporter, sur deux ans, environ 220 000 € de diminution des dotations et compensations.
- Il faut également tenir compte des réalités économiques et sociales qui conduisent à une perte de richesse et à des habitations qui se vident, le tout engendrant une tension permanente sur les recettes fiscales.
- Il faut tenir compte du fait que d'autres structures, parce qu'elles ne prélèvent pas l'impôt, continuent inlassablement de calculer leur contingent en l'asseyant sur le montant des années précédentes, lui même basé sur un nombre d'habitants devenu erroné.
- Ou encore, d'autres qui continuent d'augmenter leurs charges convaincues qu'elles ont le budget le plus important du monde.
- Et puis, il y a la demande légitime des habitants et des entreprises qui exigent le maintien des taux en évoquant la baisse du pouvoir d'achat, la montée du chômage, le nécessaire maintien de la compétitivité de la zone ou encore le fait que d'autres impôts augmentent.
- Il y a également les autres redevances qui doivent nécessairement évoluer soit qu'elles étaient fixées tellement bas qu'elles ne permettraient pas de financer des investissements devenus indispensables, soit qu'elles participent à des équilibres dont les charges sont incompressibles.
- Il y a aussi la pression interne qui, en gestion, conduit aux inévitables dérapages et aux réserves qu'il faut reconstituer.
- Reste enfin une certitude : il faut mener à bien les investissements annoncés durant la campagne en les finançant au moindre coût.
- Et ne rêvons pas !!! il suffit de lire la presse locale pour constater que les subventions sont d'ores et déjà limitées faute de moyens par ailleurs (Cf. le dernier budget voté par le conseil Général).
  - Dès lors, il ne reste plus que le financement interne pour limiter le recours à l'emprunt, faute de quoi, si vous abusez de cette ressource, vous plombez l'avenir.
  - Alors vous fulminez contre ceux qui n'ont pas eu le même raisonnement, empruntant allègrement pour financer des zones soumises à fouilles ou toujours inondables voire des rénovations de bâtiments toujours en ruine.

### Les impôts n'augmentent pas

#### ✓ Les impôts

C'est la première partie du choix stratégique que la majorité municipale soumet au vote de l'ensemble du conseil municipal. Nous proposons de maintenir les taux d'imposition y compris le taux relais de la nouvelle contribution foncière des entreprises.

- La progression des bases procurant une variation positive du produit fiscal attendu de 44 000 € soit + 1,25 % du produit fiscal.
- Les droits de mutation étant majorés de 20 000 € en fonction du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

#### ✓ Les dotations

Sur le budget 2010, la baisse des dotations et compensations est de 122 000 €. Elle est atténuée par la participation de l'Etat au titre de l'aire de gens du voyage (+50 000 €) et par les demandes que nous adressons aux Conseils régional et général pour amortir les frais de fonctionnement des installations sportives mises à leur disposition (+ 50 000 €).

### ✓ **Les autres recettes de fonctionnement**

Les autres recettes de fonctionnement progressent de + 25 000 € essentiellement par l'intermédiaire du poste « recettes reçues en atténuation de charges de personnel ».

Les recettes des services qu'ils soient gérés dans le cadre du budget principal ou par un budget annexe sont conformes aux réalisations de l'année précédente, à l'exception du camping où nous anticipons une augmentation des locations suite à la mise en place d'un nouveau système de réservation.

Enfin, les produits exceptionnels regroupent, pour l'essentiel, le versement effectué par les assurances en dédommagement de différents sinistres.

### ✓ **Les redevances d'eau et d'assainissement**

Nous proposons une augmentation des surtaxes communales pour permettre, enfin, d'équilibrer les budgets et pour financer la construction de la nouvelle station d'épuration. Le coût global de la facture d'eau est maintenu à un niveau comparable à celui pratiqué par les communes de l'Yonne de même dimension.

## **Les dépenses de fonctionnement sont limitées**

La deuxième partie du choix stratégique évoqué plus haut se segmente en deux orientations majeures :

- Nous avons fait le choix de ne sacrifier aucun service et par voie de conséquence, les économies se répartissent sur tous les secteurs.
- Nous devons également, en gestion, reconstituer notre fonds de roulement.

### ✓ **Les charges de fonctionnement courant**

Les charges de fonctionnement courant diminuent de 100 000 €. Les mises en concurrence sur certaines lignes de dépenses ou la renégociation de certains contrats comme les frais de télécommunications, les assurances ou l'entretien des photocopieurs constituent des priorités.

### ✓ **Les dépenses de personnel**

La masse salariale est stable ce qui conduit à ne pas remplacer ou à différer le recrutement de certains personnels quittant la collectivité et à réorganiser les services en mutualisant certaines fonctions.

### ✓ **Les charges de gestion courante**

La diminution de 70 000 € porte essentiellement sur le contingent incendie et nous ouvrons une discussion, dans un premier temps amiable, avec ce service départemental à qui nous demandons de tenir compte de l'évolution du nombre d'habitants pour calculer son appel de fonds.

Pour Tonnerre, agir autrement est, excusez du peu, contraire au principe constitutionnel d'égalité devant les charges publiques.

### ✓ **Les charges financières**

Les frais financiers continuent d'être à un niveau bas du fait des taux à court terme. Toutefois, une provision a été inscrite pour parer à d'éventuelles évolutions négatives.

### ✓ **Les charges exceptionnelles**

Ces charges qui n'ont rien d'exceptionnelles correspondent aux subventions d'équilibre versées aux budgets annexes. Elles diminuent de plus de 37 000 €.

- Pour le cinéma, la subvention de 48 000 € diminue de 23 000 €. La ville va se séparer d'un personnel sous Contrat à Durée Déterminée et réduire le nombre de séances. Cette réorganisation devra également s'accompagner d'une prise de conscience des Tonnerrois pour soutenir ce service local.
- Pour le centre social, la subvention diminue de 7 000 € pour se situer à 364 210 €.
- Pour le camping, la subvention est à 12 000 € (- 9 000 €).

## Un budget 2010 qui donne la priorité aux investissements

### ✓ Volume des travaux et financement

Troisième partie du choix stratégique évoqué en début de propos, les engagements électoraux en matière d'investissement seront tenus et ils seront financés, pour une large part, par les ressources propres de la commune.

- le montant des travaux atteint un niveau rarement égalé, s'élevant à plus de 2,6 millions d'euros.
- financés par :
  - un bon niveau de subventions : 1 100 000 € soit un taux de financement externe de 40 %.
  - Des ressources internes se détaillant comme suit :
    - 430 000 € au titre du Fonds de Compensation de TVA et de la Taxe Locale d'Équipement.
    - 43 000 € de cessions d'actifs
    - et un autofinancement de 1 140 000 € dont 300 000 € sont imputés sur les travaux, le reste servant à rembourser notre annuité en capital (840 000 €).
  - Un recours à l'emprunt à hauteur de 770 000 €.

Chacun peut ainsi le constater, comme en 2009, la ville emprunte moins qu'elle ne rembourse.

Enfin, ce zoom sur le financement des travaux ne serait pas complet sans évoquer la construction de la station d'épuration dont le coût prévisionnel a été, il faut le souligner, ramené à 2 700 000 €. Le financement repose sur une subvention de 800 000 € et un emprunt sur quinze ans pour partie à taux zéro dont le remboursement sera supporté, entre autres, par la surtaxe communale et la participation de la commune d'Épineuil.

### ✓ Les principaux chantiers 2010

- ✓ La halle Daret (660 000 €),
- ✓ La station d'épuration (2 700 000 €),
- ✓ La fin des travaux sur l'aire d'accueil des gens du voyage (75 000 €),
- ✓ Les travaux de la rue François Mitterrand (100 000 €),
- ✓ La rénovation de la mairie comprenant l'accès pour handicapés (330 000 €),
- ✓ Un programme de voirie de 395 000 € incluant la zone trente de la place de la République.
- ✓ Des travaux d'éclairage public pour 47 000 € (rue des lices, faubourg Saint Michel, rond point Leclerc, Halle Daret),
- ✓ L'achat de divers véhicules et matériels pour les services et la voirie (100 000 €),
- ✓ L'aménagement du service « espaces verts » (23 000 €),
- ✓ La création d'un parking sécurisé à la Fosse Dionne (30 000 €),
- ✓ Des travaux dans les écoles (50 000 €),
- ✓ Des travaux dans les cimetières (60 000 €),
- ✓ La mise en sécurité de la maison Thevenin (30 000 €),
- ✓ La rénovation des courts de tennis (58 000 €) et divers travaux sur des équipements sportifs (12 000 €),
- ✓ Un programme d'équipements pour les écoles (18 000 €),
- ✓ Des acquisitions de terrains (43 000 €), l'OPAHRU (15 000 €), et le dépoussiérage du PLU (11 000 €),
- ✓ L'étude pour la restructuration des bâtiments publics du quartier des Prés-hauts (25 000 €)
- ✓ La rénovation de façades dont le fonds façades (50 000 €)
- ✓ La participation de la ville à la réhabilitation d'une propriété de Val d'Yonne (34 000 €),
- ✓ La participation de la ville pour la construction du centre de secours (100 000 €).

Bien évidemment, au delà de l'apport pour les entreprises que constituent les travaux évoqués ci-dessus, la ville maintient le financement qu'elle accorde aux structures en charge du développement économique (CDT, Yonne développement, Pays et communauté de communes). Non seulement elle confirme sa volonté de travailler en commun mais elle entend être le fer de lance d'une politique qui s'est autrefois enlisée dans des désunions stériles.

